

JUIN

Le 16 JUIN 2014

À l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Maddington, tenue au site touristique de Maddington Falls, le 16 juin 2014 à 20h15.

Étaient présents :

M. Ghislain Brûlé, maire,

Madame la conseillère Diane Mercier,

Messieurs les conseillers Patrice Morin, Alain Hamel, Bernard Philipps,

André Rheault et Gaétan Légaré.

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Ghislain Brûlé.

Les membres renoncent à l'avis de convocation.

Assistent également Madame Tammy Voyer, directrice générale et Audrey Carrier, directrice générale adjointe.

099-06-14

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec mention fermée, tel que présenté.

100-06-14

ENTENTE RILD

Il est proposé par M. Alain Hamel, appuyé par M. Bernard Philipps et résolu unanimement de renouveler l'entente concernant la politique relative à l'accueil des personnes non-résidentes pour les services récréatifs de la Régie Intermunicipale des Loisirs de Daveluyville.

101-06-14

TERRAIN HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Maddington désire acquérir le terrain d'Hydro-Québec au numéro de dossier 1402-022/333070 ;

CONSIDÉRANT la proposition informelle de vente reçue par téléphone de la part d'Hydro-Québec pour ledit terrain;

Il est proposé par Mme Diane Mercier, appuyé par M. Alain Hamel et résolu unanimement :

1. Que la municipalité de Maddington à l'intérêt d'acheter le terrain et désire recevoir une proposition de vente pour le terrain incluant les termes et conditions.
2. De nommer Mme Tammy Voyer et M. Ghislain Brûlé pour signer tout document et protocole en lien avec la présente offre.

102-06-14

LIGNE BLANCHE ANNONÇANT UN ARRÊT STOP

CONSIDÉRANT QU'un arrêt stop est nouvellement installé au coin du Rang de la Rivière et du Rang 11;

Il est proposé par M. Gaétan Légaré, appuyé par M. Patrice Morin et résolu unanimement de peindre une ligne blanche sur la chaussée afin de rendre l'arrêt stop visible pour les citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Levée de l'assemblée sur proposition de M. André Rheault à 20h40.

SIGNÉ :

M. Ghislain Brûlé, maire

SIGNÉ :

Mme Tammy Voyer
Directrice générale et secrétaire-trésorière